

2022-458 PLU DE LA FERRIERE AUX ETANGS – MODIFICATION N° 4 – APPROBATION

Le Conseil :

- APPROUVE** la modification n° 4 du PLU de La Ferrière aux Etangs avec la prise en compte des modifications décrites.
- PRECISE** que la modification sera exécutoire à l'issue d'un délai d'un mois à compter de la transmission du dossier à la Préfecture, compte tenu de l'absence de SCOT (articles L 153-24 et 153-25 du Code de l'Urbanisme).
- INDIQUE** que la présente délibération sera affichée au siège de la Flers Agglo et de la Mairie de La Ferrière aux Etangs pendant un mois et que mention de cet affichage sera insérée dans un journal local (articles R 153-20 et R 153-21 du code de l'Urbanisme). La présente délibération sera publiée dans le recueil des actes administratifs de Flers Agglo. La délibération produira ses effets juridiques dès l'exécution de l'ensemble des formalités prévues au premier alinéa de l'article R 153-21 du Code de l'Urbanisme, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.
- PRECISE** qu'en application de l'article R 153-22 la publication de la modification n°4 du PLU de La Ferrière aux Etangs s'effectuera sur le portail national de l'urbanisme « geoportail-urbanisme.gouv.fr ».

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-459 TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX – CONVENTION AVEC LE TE 61

Le Conseil :

- APPROUVE** la convention cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage du génie civil des travaux d'éclairage public, de télécommunication et numériques au Territoire d'énergie Orne.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-460 ECONOMIE CIRCULAIRE – CONVENTION ANNUELLE CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT POUR LA MISE EN PLACE D'ECO-DEFIS SUR LE TERRITOIRE DE FLERS AGGLO

Le Conseil :

- DECIDE** la signature de la convention ECO-DEFIS avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-461 FLERS – ZA LES GRANDS CHAMPS – CESSION PARCELLE ZD 183 DE 1 711 M²

Le Conseil :

- DECIDE** la cession amiable des parcelles ZD 183 dans les conditions décrites ou à toute société s'y substituant.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer les actes en l'étude de Maîtres LEPRINCE-DURAND et HENNEGRAVE avec le concours du notaire de l'acquéreur.
- PRECISE** les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-462 FLERS – ZAE LA JOSSIERE – CESSION PARCELLE ZC 333 P – MONSIEUR DEGIRMENCI

Le Conseil :

- DECIDE** la cession amiable de la parcelle citée à Monsieur DEGIRMENCI, dans les conditions décrites ou à toute société s'y substituant.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer les actes en l'étude de Maîtres Géraldine LEPRINCE-DURAND / Thibaud HENNEGRAVE avec le concours du notaire de l'acquéreur.
- PRECISE** que les frais de bornage sont à la charge de Flers Agglo et les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-463 PLAN DE FINANCEMENT LEADER DU PROJET DE CREATION D'UNE PLATEFORME D'ACHAT LOCAL OU « MARKETPLACE »

Le Conseil :

- VALIDE** le plan de financement exposé.
- SOLLICITE** une subvention de l'Europe via le programme LEADER du Pays du Bocage, à hauteur de 32.100 €.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la conduite à bonne fin de ce projet.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-464 CCI OUEST NORMANDIE – OBSERVATOIRE DU COMMERCE – RENOUVELLEMENT CONVENTION DE PARTENARIAT – AVENANT 1

Le Conseil :

- APPROUVE** la convention pour une durée de 3 ans.
- AUTORISE** Monsieur le Président de retenir l'offre de base pour une somme de 5.900 € HT / an et l'option 1 pour un montant de 425 € HT, et d'inscrire la somme de 6.325 € HT au Budget primitif 2022 et à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Anne GOUELIBO ne prend pas part au vote.

2022-465 CESSIION DE MATERIEL INUTILISE – VENTE EN LIGNE DE DEUX MOBIL HOME DU CAMPING DE FLERS

Le Conseil :

- APPROUVE** la vente des biens référencés.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, dans l'éventualité d'une absence d'enchère valide, à relancer la vente avec une mise à prix inférieure de 30 % à la mise à prix initiale puis de 50 %.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à conclure la vente de chaque bien au prix de la meilleure enchère et à signer tous actes relatifs à cette affaire.
- DIT** que les biens seront sortis du patrimoine de Flers aggro conformément aux dispositions budgétaires et comptables.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-466 REGLEMENT COMMUNAUTAIRE DES TRANSPORTS SCOLAIRES – MODIFICATION

Le Conseil :

- ADOPTE** le règlement communautaire des transports scolaires tel que présenté.
- TRANSMET** le règlement communautaire des transports scolaires à l'ensemble des communes de Flers Agglo et à la Région Normandie.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-467 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ORNE – EXPOSITION THIBAUT DERIEN AU CENTRE CULTUREL DU HOULME

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.
- PROCEDE** à l'inscription de la subvention correspondante au budget prévisionnel 2022 et à son versement.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-468 PRINTEMPS DE LA CHANSON A FLERS – EDITION 2022

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.
- PROCEDE** à l'inscription de la subvention correspondante au budget prévisionnel 2022 et à son versement.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-469 RESEAU DES ARTS VIVANTS ELECTRIQUES – CONVENTION DE FINANCEMENT

Le Conseil :

- ADOPTE** la convention de financement.
- AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-470 POLES CULTURELS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2022

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions communautaires pour l'année 2022.
PROCEDE au versement des subventions aux associations.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-471 CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENTS – MODALITES DE PARTENARIAT – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2022-2024 – SUBVENTIONS

Le Conseil :

- APPROUVE** la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024.
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 ou avenants ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-472 PETITE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2022 – HORS ACM

Le Conseil :

- APPROUVE** la liste des porteurs de projet et le montant des subventions pour 2022.
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies.
INSCRIT les montants des subventions et contributions au budget primitif 2022.
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se référant à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-473 PARTENARIAT ENTRE FLERS AGGLO ET LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE – CONVENTION 2022

Le Conseil :

- APPROUVE** la convention d'application 2022 pour un montant de participation de 5.328,40 €. Le budget alloué à ces opérations est inscrit au BP 2022.
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-474 SITE NATURA 2000 FR2500119 « BASSIN DE L'ANDAINETTE » – DESIGNATION DU REPRESENTANT ET DU SUPLEANT DE FLERS AGGLO

Le Conseil :

- DESIGNE** un représentant et un suppléant pour le vote de la présidence du Comité de Pilotage ainsi que pour le vote de la collectivité maître d'ouvrage du site.

Sont élus par 63 voix sur 63 suffrages exprimés :

REPRESENTANT	SUPPLEANT
Daniel BIGEON	Stéphan GRAVELAT

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-475 DEVELOPPEMENT DURABLE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2022

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et les montants des subventions communautaires pour 2022 comme exposé.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies.
- INSCRIT** le montant des subventions exposées au budget primitif 2022.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces subventions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-476 ANIMATION DU TERRITOIRE ET GRANDS EVENEMENTS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2022

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2022 comme exposé.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2022.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-477 SAINT-MICHEL – NPRU – CONCERTATION PREALABLE AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME – BILAN DE LA CONCERTATION

Le Conseil :

- TIRE** les conclusions du bilan de la concertation qui n'entraînent pas de nouvelle modification du projet de rénovation urbaine du quartier Saint Michel.
- DIT** que la mise en œuvre du projet se poursuit tel qu'il est connu à ce jour.
- AFFICHE** pendant un mois au siège de Flers Agglo et en Mairie de Flers la délibération. Elle fera l'objet d'une mention dans un journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du code général des collectivités territoriales.
- AUTORISE** Monsieur le Président de Flers Agglo ou son représentant à prendre tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-478 NPRU – BISSONNIERE – MOUVEMENT FONCIER – ECHANGE DE FONCIER

Le Conseil :

- AUTORISE** les échanges de parcelles dans les conditions décrites.
- DECIDE** le classement des parcelles BCp 187 dans le domaine public de Flers Agglo sous réserve de leur cession préalable à Flers Agglo.
- DIT** que les frais de bornage et d'acquisition seront partagés à part égale entre Flers Agglo et Madame CAILLY.
- CHARGE** Monsieur le Président de signer l'acte authentique à intervenir qui sera dressé en l'étude notariale Pierre CHAIX et Corinne CHAMPETIER.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-479 RENOUELEMENT URBAIN – MEMOIRE DU QUARTIER – SUBVENTION – ANNEE 2022

Le Conseil :

- APPROUVE** le projet présenté et le montant de la subvention pour 2022 au Club Photo de la Petite A.
- PROCEDE** au versement de la subvention selon les modalités définies.
- INSCRIT** le montant de la subvention au budget primitif 2022.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents y afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-480 PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE – MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EXCLUS TEMPORAIREMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le Conseil :

- APPROUVE** la Convention d'accompagnement des jeunes exclus temporairement des établissements scolaires.
- APPROUVE** la Charte d'engagement « accompagnement des jeunes exclus temporairement des établissements scolaires ».
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération ou avenants.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-481 COHESION SOCIALE – TARIFS AU 09 FEVRIER 2022 – ACTUALISATION

Le Conseil :

- ADOPTE** les tarifs communautaires tels que répertoriés dans le document avec effet au 09 février 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-482 COHESION SOCIALE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2022

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaire pour 2022.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions au budget primitif 2022.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2022-483 INSERTION, FORMATION, EMPLOI - FONDS D'INITIATIVE POUR L'EMPLOI – 1^{ER}
APPEL A PROJETS 2022**

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2022.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies dans le tableau.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Thierry AUBIN ne prend pas part au vote.

**2022-484 INSERTION, FORMATION, EMPLOI – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS –
ATTRIBUTIONS 2022**

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2022.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies dans le tableau.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions exposés dans le tableau au budget primitif 2022.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Thierry AUBIN et Sylvie ERRARD ne prennent pas part au vote.

**2022-485 RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES
FEMMES ET LES HOMMES**

Le Conseil :

- ATTESTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes pour Flers Agglo, au titre du budget 2022 en préparation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-486 BUDGET PRIMITIF 2022 – RESULTATS 2021 – REPRISES ANTICIPEES

Le Conseil :

- CONSTATE** l'affectation du résultat comme indiqué.
- DECIDE** la reprise par anticipation des résultats 2021 telle que décrite pour le budget général et les budgets annexes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-487 BUDGET 2022 – BUDGET GENERAL FLERS AGGLO

Le Conseil :

- ADOPTE** le Budget Général 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ. Trois votes CONTRE, ceux de Michel LEROYER, Sylvie ERRARD et Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO.

2022-488 BUDGET 2022 – BUDGET ANNEXE EAU

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Eau 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-489 BUDGET 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Assainissement 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-490 BUDGET 2022 – BUDGET ANNEXE LA CROCHERE

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe La Crochère 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-491 BUDGET 2022 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Transport 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-492 BUDGET 2022 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Office de Tourisme 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-493 BUDGET 2022 – BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Zone d'activité 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-494 BUDGET 2022 – BUDGET ANNEXE ZAC HAUTE VARENNE

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe ZAC Haute Varenne 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-495 BUDGET 2022 – BUDGET ANNEXE MAISONS MEDICALES

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Maisons médicales 2022 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-496 FISCALITE DIRECTE LOCALE – TAUX DES TAXES POUR 2022

Le Conseil :

FIXE comme exposé, les taux applicables à chacune des trois taxes pour 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-497 BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE

Le Conseil :

ATTRIBUE une subvention globale pour un montant maximum de 351.000 euros pour le budget annexe Office de Tourisme Communautaire.

AUTORISE le versement par anticipation d'un acompte, plafonné à 25 % de la subvention annuelle.

PRECISE que le crédit décrit, versé sous forme d'acompte à valoir sur la subvention principale, figurera à chaque budget primitif de Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-498 ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISOIRE – ANNEE 2022

Le Conseil :

FIXE le montant de l'attribution de compensation provisoire pour l'année 2022, conformément aux conditions décrites.

DIT que ce montant sera révisé à l'issue des travaux de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2022-499 FONDS DE SOUTIEN POUR LA SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE –
AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT A LA CONVENTION DU
12 OCTOBRE 2016**

Le Conseil :

- APPROUVE** l'avenant 212000358514SFILRAE à la convention en date du 12 octobre 2016 relatif au fonds de soutien modifiant le calendrier de versement de l'aide et précisant le versement du solde de l'aide d'un montant de 132.169,40 €.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention précité relatif au fonds de soutien avec le représentant de l'Etat.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2022-500 COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE FLERS AGGLO DES
RAPPORTS D'ACTIVITES 2019 ET 2020 DU SIRTOM DE LA REGION FLERS-CONDE**

Le Conseil :

- PREND ACTE** des rapports d'activités du SIRTOM de la région Flers Condé présentés pour les exercices 2019 et 2020.

CERTIFIÉ CONFORME.

**2022-501 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – EMPLOIS PERMANENTS – TABLEAU DES
EFFECTIFS – MODIFICATION 2022-01**

Le Conseil :

- MODIFIE** le tableau des effectifs dans les conditions exposées.
- PREND** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants.
- PREVOIT** que dans le respect des règles de droit en la matière, et en cas d'échec au recrutement d'un fonctionnaire, les postes permanents peuvent être occupés par des contractuels dans les mêmes conditions d'emplois et de niveau de rémunération que fixées à la création du poste, sauf dispositions particulières.
- PRECISE** qu'il y aura à se prononcer sur les suppressions de postes qui constituent une opération d'ordre, dans le cadre d'une délibération annuelle prise après avis du Comité Technique.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2022-502 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – REGIME INDEMNITAIRE COMMUN FLERS
AGGLO/VILLE DE FLERS – ACTUALISATION AU 01.01.2022**

Le Conseil :

- APPORTE** au dispositif relatif au régime indemnitaire commun des personnels territoriaux de Flers Agglo et de la Ville de Flers les modifications exposées en précisant que les autres dispositions relatives au RIFSEEP restent inchangées.
- PRECISE** que les cadres d'emplois non éligibles au RIFSEEP sont maintenus dans les dispositions antérieures conformément au protocole relatif au régime indemnitaire commun.
- CHARGE** Monsieur le Président de la mise en œuvre des dispositions pratiques de ces dispositions.
- PRECISE** que les crédits correspondants seront prévus et inscrits chaque année au budget.
- PREND ACTE** du fait que le Conseil de la Ville de FLERS est saisi de cette même question, dans la mesure où le régime indemnitaire a été construit conjointement par les deux collectivités, afin de disposer d'un protocole toujours parfaitement actualisé.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-503 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – PARTICIPATION FINANCIERE DE L'EMPLOYEUR – BILAN ET DEBAT

Le Conseil :

PREND ACTE des éléments d'information concernant la question de la protection sociale complémentaire des agents, du bilan et des perspectives à venir, notamment dans le cadre des nouvelles échéances à intervenir (ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021).

RAPPELLE que les participations prennent la forme d'un versement direct aux agents dans la limite du maximum du montant de la cotisation ou de la prime due par l'agent, et que les intéressés devront fournir, pour pouvoir bénéficier de cette aide, une attestation de labellisation de l'organisme qu'ils auront choisi.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-504 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL – SERVICE VIE DES QUARTIERS ET ANIMATION JEUNESSE – MISE A DISPOSITION PARTIELLE D'AGENTS D'ACCOMPAGNEMENT PERISCOLAIRE DE LA VILLE DE FLERS AUPRES DE FLERS AGGLO – CONVENTION

Le Conseil :

PREND ACTE de la mise à disposition partielle des agents communaux d'accompagnement périscolaire au profit de la Communauté d'agglomération Flers Agglo dans les conditions exposées.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et tous documents permettant la mise en œuvre cette mise à disposition partielle.

AUTORISE le cas échéant, et afin d'assurer la continuité de service, Monsieur le Président ou son représentant à signer toute convention et documents permettant d'organiser le remplacement desdits agents communaux mis à disposition.

PRECISE que ce renouvellement prendra effet, en principe et sous réserve de conditions particulières, au 1^{er} mars 2022, pour une première période de 1 an, éventuellement renouvelable dans la limite de 3 ans.

INSCRIT aux budgets les sommes correspondantes aux flux (recettes/dépenses) directement induits par ces dispositions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-505 MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ET DE SIGNALETIQUE DES MAISONS ET DES RUES – LANCEMENT DE LA PROCEDURE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil :

CHARGE Monsieur le Maire de Flers, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant de lancer l'appel d'offres.

AUTORISE Monsieur le Maire de Flers, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant à relancer une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées aux articles L2122-1 et R2122- 2 du Code de la Commande Publique.

AUTORISE Monsieur le Maire de Flers, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant à relancer une procédure avec négociation si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées à l'article R2124-3-6° du Code susmentionné.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les sociétés retenues.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-506 FLERS – ZONE DU PLANCAION – MARCHES PUBLICS – CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE ET D'UNE OPERATION DE TRAVAUX

Le Conseil :

- CREE** une unité fonctionnelle en vue de cumuler le montant des marchés publics de fournitures et services conclus dans le cadre du Projet de la Zone du Plancaion.
- DIT** que le montant des marchés publics de travaux nécessaires à la réalisation du Projet de la Zone du Plancaion sera cumulé dans le cadre d'une opération de travaux afin de déterminer la procédure applicable.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-507 CONCESSION D'AMENAGEMENT MULTI-SITES – ATTRIBUTION DE LA CONCESSION

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la concession avec la société retenue par la Commission d'Appel d'Offres ainsi que tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-508 CONTRAT DE SECURITE INTEGREE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FLERS AGGLO, LA VILLE DE FLERS ET L'ETAT

Le Conseil :

- APPROUVE** les engagements mentionnés dans le Contrat de Sécurité Intégrée.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer le Contrat de Sécurité Intégrée entre la Communauté d'Agglomération Flers Agglo, la ville de Flers et l'Etat.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2022-509 PRÉVENTION – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2022

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2022.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions au budget primitif 2022.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Michel DUMAINE et Régine POTTIER ne prennent pas part au vote.